



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DE LABELLISATION

Réunion : Mardi 27 février 2018 à 18h30 au siège de la Ligue à Dijon
En visioconférence depuis les districts du Doubs-Territoire de Belfort, Haute-Saône, Saône et Loire, et de l'Yonne. En conférence téléphonique depuis le district de la Nièvre.

Présidence : M. Michel SORNAY

Présents : Mmes Stéphanie BARBIER – Charlotte GRILLOT - Peggy SEURAT – Clara SIDOBRE
MM. Bruno BILLOTTE – Reynald DROIT – Cédric EHRET – François FRAICHARD
Sébastien IMBERT – Gilles LAVAL – Daniel MAILLARD – Damien MELICQUE
François RODRIGUEZ – Etienne THOMAS – Nicolas TREPKA – Thierry WANIART

Excusés : Mme Patricia BEAURENAUD – MM. Pierre-Yves BERNIER – Bertrand BROGLIN
Aurélien MICONNET – Christophe NOGUES – Gérard POPILLE

1 – RETOURS SUR LES REMISES DE LABELS ET PLANNING

Michel SORNAY revient sur le calendrier des remises label. La mise en place du « protocole de remise » a été un peu tardive, de par la multitude d'interlocuteurs lors de l'envoi des différentes dates de remises. Cependant, ce dernier est désormais respecté.

Pour rappel, la planification de la remise doit être fixée par le club en concertation avec le District. Un délai d'un mois, entre la proposition de date et la remise officielle, est obligatoire afin qu'un maximum de partenaires soient présents (Ligue, District, Clubs, Collectivités Territoriales, Sponsors,...). Le planning des remises est géré par Charlotte GRILLOT. Chaque Conseiller Technique lui adressera les propositions de date le plus rapidement possible. Lorsque une date sera fixée en accord avec le District, afin d'assurer la représentation de la Ligue, Charlotte devra avertir Angela Girardot, Assistante de Direction, qui transmettra à la Direction, afin de désigner les membres présents aux différentes remises.

Il est primordial que M. FONTENIAUD, Président de Ligue soit averti des diverses dates de remises. Un bon nombre de remises n'ont pas encore été programmées. Il est donc demandé aux Conseillers Techniques Départementaux en charge du DAP, de se rapprocher des clubs n'ayant pas communiqué de dates, afin que le calendrier global soit finalisé pour le 15 mars prochain.

Daniel MAILLARD soulève une question au sujet des deux remises de labels dans le District Doubs-Territoire de Belfort. Lors de la saison 2017-2018, un club labellisé ne dispose plus de son Ecole de Football Féminin, et un groupement n'existe plus. Il est alors décidé que ces deux entités reçoivent leurs dotations (sans diplôme pour le groupement), cependant une remise officielle n'est pas nécessaire.

Un tour de table est effectué afin de faire le point sur le déroulement des remises, ayant déjà eu lieu. Pour la plupart des districts, le protocole a été suivi, les clubs ont répondu présents avec l'organisation d'une cérémonie, avec leurs licenciés et leurs partenaires, avec plus ou moins de participation de ces derniers.

Il est rappelé que la présence de jeunes licencié(e)s est très fortement recommandée voir obligatoire lors des cérémonies de Labellisation.

Etienne THOMAS souligne que la présence des représentants de Ligue n'est pas forcément connue en amont. Sébastien IMBERT, insiste sur l'obligation de présence du Cadre Technique DAP sur les remises, ou du CTD PPF du District si absence du premier cité.

Si un référent ligue est présent, il est proposé de lui transmettre des informations sur le club et son travail sur la structuration. Ceci dans un cadre d'une remise de qualité optimale et une valorisation du travail du club récompensé.

2 – COMPTE-RENDUS DES EVALUATIONS DES CLUBS NATIONAUX

Clara effectue un bilan des visites des clubs nationaux. Les clubs de l'ASM Belfort, du CA Pontarlier, de Jura Sud Foot, de Saint Vit et de JSIF sont proposés à la commission pour validation.

Les autres clubs nationaux ont tous été visités une nouvelle fois pour un point d'avancement. Des critères sont en attente notamment à propos de formations à passer, notamment le module U7, des CFF à valider et des critères féminins à remplir.

3– ETATS DES LIEUX DES CANDIDATURES 2017-2018 ET ACCOMPAGNEMENT

A ce jour, 63 clubs ont déposés leurs candidatures pour le label 2017/2018.

Il est rappelé que le label est une finalité du travail accompli par les clubs, et qu'il est un véritable gage de qualité. Le travail d'accompagnement des clubs est primordial pour tendre vers ce niveau de qualité. Clara SIDOBRE fait un point sur les clubs qui sont soumis à la labellisation et revient sur les critères. Elle précise que les critères féminins doivent être respectés, l'organigramme également, et le changement de noms des responsables de catégories, pour répondre aux critères, ne peut être envisagé.

Les comptes rendus des clubs régionaux doivent être formalisés et envoyés à Clara pour suivi. Les outils envoyés aux Conseillers Techniques pour le suivi doivent être utilisés et renvoyés dans les délais impartis.

La date limite d'envoi des dossiers d'évaluation, avec tableau de synthèse de chaque District est à envoyer à Clara est fixé au **4 mai 2018**. Délai de rigueur.

Suite à la réunion, La LFA a été consultée sur les exigences d'équipes féminines jeunes U6F-U9F et U10F-U13F à au moins 8 plateaux.

Vu la réponse, il est décidé de proposer au CA de Ligue, que :

La participation des équipes U6F-U9F et U10F-U13F, (équipes exclusivement féminines), à des plateaux féminins ou tournois organisés par les clubs, sur le territoire de la Ligue Bourgogne Franche Comté est acceptée dans les conditions suivantes :

- Le club organisateur du plateau ou tournoi féminin envoie, 15 jours avant le plateau ou tournoi, le règlement de la manifestation à son District qui est responsable de sa validation.
- Le club visiteur informe, 7 jours avant le plateau ou tournoi, son District de sa participation au plateau ou tournoi.
- Une feuille de matchs « Plateaux » est obligatoirement complétée et signée par les équipes en présence. Cette feuille de match est envoyée à chaque District représenté par les équipes engagées.
- Dans l'évaluation « Label Jeunes FFF », deux participations, maximum, à ces plateaux ou tournois de clubs seront prises en compte.
- La prise en compte des participations à des plateaux ou tournois de clubs, s'appliquera à la première demande du Label.
- Chaque District a la possibilité d'être présent sur les plateaux ou tournois, pour vérifier l'application des règlements et la complétude des feuilles de matchs
- Les plateaux ou tournois doivent avoir lieu avant la date limite des évaluations, fixée par la commission régionale de labellisation (pour la saison 2017-2018 la date limite est fixée au 3 Mai 2018)

4 – LISTE DES CLUBS PROPOSES AU CHALLENGE ENCOURAGEMENT

Afin de les encourager à persévérer, les clubs n'ayant pas été labellisés par rapport à un critère (proposition de chaque cellule Label de District) seront récompensés par le « Challenge Encouragement Projet Club ».

Ainsi les clubs ci-dessous sont proposés pour l'obtention de cette distinction :

District de Côte d'Or : **FC SAULON CORCELLES**

District du Doubs-Territoire de Belfort : **FC PIREY ECOLE VALENTIN et ETS DE CHARQUEMONT**

District de Haute-Saône : **FC AMANCE CORRE ET POLAINCOURT**

District du Jura : **GJ ARCADE FOOT**

District de la Nièvre : **FC SUD LOIRE ALLIER 09**

District de la Saône et Loire : **AS DE SORNAY**

District de l'Yonne : **FC DU GATINAIS EN BOURGOGNE**

Il est rappelé que ces clubs doivent être suivis au niveau du plan de formation (phoning ou visite) afin qu'ils puissent travailler régulièrement, notamment sur la finalisation du compte-rendu qui est un véritable support de travail pour les clubs et les cadres.

D'autre part, il est important d'accompagner les clubs qui tendent à perdre le label, ou qui éprouvent des difficultés à l'obtenir. Le point le plus délicat dans l'obtention du label, selon les autodiagnostic, concernent la formation. Un guide de formation (formations des éducateurs, dirigeants, arbitres..) devrait être réalisé afin d'obtenir une lisibilité plus importante sur le panel de formation organisé par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.

5 – LABEL ECOLE DE FOOTBALL FEMININ

Les fiches papiers doivent être envoyées à Clara (scan ou photocopies). La fiche district avec les EFF et le label correspondant doit être signée par le président de district et renvoyée à Clara pour le 4 Mai.

Prochaine réunion : Lundi 14 mai 2018, au siège de la Ligue à Dijon.

Le Président,

Michel SORNAY